

Après des vacances bien méritées, ce sont près de 5000 élèves qui prendront le chemin de l'école pour cette rentrée scolaire 2019/2020. Tout au long de l'année, les services font vivre le Projet Educatif de Territoire au bénéfice des jeunes suresnois.

Ainsi, la ville a obtenu le label Plan Mercredi, reconnaissant la qualité des activités proposées aux enfants suresnois. Les équipes d'animation développent des projets de qualité, en lien avec les axes du projet éducatif en menant notamment des projets inter-centres, comme le projet Handi'sens impulsé par le centre de loisirs Vaillant-Jaurès, des projets autour de la solidarité, la citoyenneté.

Des groupes de travail thématiques ont été créés, notamment sur la pause méridienne, réunissant à la fois l'animation, le personnel des écoles et la restauration autour d'objectifs communs pour le bien-être des enfants.

La démarche « mon Restau responsable » a été initiée par le service Restauration depuis novembre 2018, elle s'est fixée des objectifs ambitieux :

- l'assiette responsable
- les éco-gestes
- le bien-être des convives
- l'engagement social et territorial

L'année scolaire dernière, trois écoles ont expérimenté les tables de tri pour la valorisation des biodéchets: Ecoles des Raguidelles, du Parc et Pontillon. Trois autres écoles pourront en bénéficier dans le courant de l'année scolaire 2019/2020.

Cette démarche éco-citoyenne fait écho à de nombreux projets pédagogiques menés dans les écoles. La préservation de l'environnement est un enjeu crucial pour l'avenir de notre planète et des générations futures, et il est impératif de sensibiliser nos enfants dès le plus jeune âge.

Le Projet éducatif a aussi pour but de favoriser la complémentarité des acteurs dans le parcours de vie de l'enfant, et d'éviter les ruptures notamment pour les plus fragiles. Chacun, à sa place et dans son rôle, contribue à développer le potentiel de chaque enfant pour l'aider à trouver sa voie dans le monde qui l'entoure.

Aussi les services périscolaires et Petite enfance ont mis en place le dispositif « Handi'passerelle ». L'objectif est d'anticiper avec les parents, l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les centres de loisirs ou les temps périscolaires permettant d'accueillir les enfants à besoins particuliers dans les meilleures conditions possibles. Après avoir formé les Atsem, la réussite éducative mène des actions de formation sur le handicap auprès des animateurs. La formation des personnels permet en effet de faire évoluer les regards, les pratiques et les postures au bénéfice de tous les enfants.

La réussite éducative continue de mobiliser les partenaires socio-éducatifs, afin d'accompagner les enfants et les jeunes en fragilité ainsi que leurs familles.

Nous souhaitons également poursuivre notre partenariat autour de l'accès à la culture. L'engouement des enseignants pour les projets temps scolaires financés par la Caisse des écoles, qui ont bénéficié à 64 classes l'année scolaire dernière, témoigne de cette volonté commune de permettre aux enfants de se révéler au travers de la pratique artistique.

Les services ont été ces derniers mois à pied d'œuvre pour préparer la rentrée, réfection de salles de classes, de réfectoires, rénovations de cours de récréation, commandes et réglages de mobilier, paramétrages du portail famille, recrutement d'animateurs, grand ménage, afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Je souhaite à tous les enfants une très bonne rentrée scolaire et de belles réussites.

Muriel Richard

Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Scolaires, à l'Action éducative et à l'Action périscolaire

Vos interlocuteurs

Commune

Adjointe au Maire
déléguée aux Affaires scolaires,
à l'Action éducative et
à l'action Périscolaire :

M^{me} Muriel Richard
01 41 18 19 67

Adjoint au Maire délégué
aux Sports, au Logement,
aux Elections, à l'Etat civil,
et à la Communication :

M. Loïc Degny
01 41 18 19 67

Adjoint au Maire délégué à la
Culture et aux Arts de la rue

M. Jean-Pierre Respaut
01 41 18 19 67

Adjoint au Maire délégué à la Politique
de la jeunesse, à l'Insertion profession-
nelle, à la Recherche, à l'innovation et
aux Nouvelles technologies :

M. Yohann Corvis
01 41 18 19 67

Pôle Éducation

Dir. : M^{me} Valérie Gaude Da Silva
01 41 18 19 21

Service Affaires scolaires

Responsable : M^{me} Carine Durand
01 41 18 15 35

Service Activités périscolaires et éducatives

Responsable :
01 41 18 18 89

Service Restauration

Responsable : M^{me} Dominique Brun
01 41 18 38 80

Pôle Jeunesse-Animation Sports et Open data

Dir. : M. Benoit Rohée
01 41 18 37 10

Service des Sports

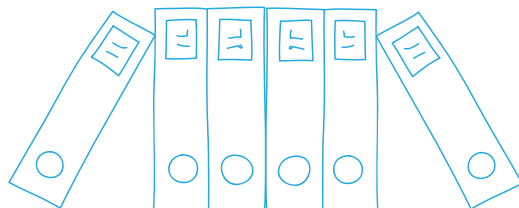
Responsable : M^{me} Julia Crélot
01 41 18 15 27

Service Jeunesse-Animation

Responsable : M^{me} Nabila Tigane
01 41 18 15 91

Pôle Culture, Vie associative, Cohésion Sociale, Sécurité et Démocratie de Proximité

Dir. : M^{me} Corinne Lefèvre
01 41 18 15 41



Éducation Nationale

Rectorat de Versailles

Rectrice : M^{me} Avenel
01 30 83 44 44
3 boulevard de Lesseps
78017 Versailles cedex

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale

Dir. académique : M^{me} Fis
01 71 14 27 64
167/177 av. Joliot-Curie
92013 Nanterre Cedex

Inspection de l'Éducation nationale

Inspectrice : M^{me} Neveu
01 30 83 45 55
5/19 rue du Dr Émile Roux
92150 Suresnes

Centre d'information et d'orientation

Courbevoie Puteaux
Dir. : M^{me} Vey
01 49 03 74 20
2 cour du Mal Leclerc
92800 Puteaux

4

Associations de parents d'élèves

Les élections de parents d'élèves ont lieu en général en octobre.

Les coordonnées de vos représentants sont en principe affichées dans l'école de votre enfant.

AIPES

(Association Indépendante des Parents d'Elèves de Suresnes)

- République
 - Parc
- aipes92@yahoo.fr

APEICJ

(Association des Parents d'Elèves Indépendants de la Cité Jardins)

- Wilson / Édouard Vaillant / Vaillant-Jaurès / Collège Henri Sellier
- apeicj@orange.fr

APIE-M

(Association des Parents Indépendants pour les Élèves de Mouloudji)

- Marcel Mouloudji
- apiemouloudji@gmail.com

APIE-EO

(Association des Parents Indépendants pour les Élèves d'Estienne d'Orves)

- Honoré d'Estienne d'Orves
- apie.estienedorves@gmail.com

DMUE

(Dessine-Moi Une École)

- Saint Exupéry, Berty Albrecht et Jean Macé
- dmuesuresnes@gmail.com

FCPE

(Fédération des Conseils de Parents d'Elèves)

prendre contact auprès des parents d'élèves élus de l'école de votre enfant

PEEP

(Parents d'Elèves de l'Enseignement Public)

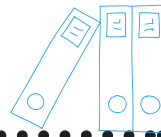
prendre contact auprès des parents d'élèves élus de l'école de votre enfant

Le conseil d'école

Il se compose du directeur d'école qui en assure la présidence, des enseignants, d'un représentant de la municipalité, de l'inspecteur de l'Éducation nationale, du délégué départemental de l'Éducation nationale, des parents d'élèves élus (en nombre égal à celui des classes). Constitué tous les ans au sein de chaque établissement, le Conseil d'école a notamment pour vocation de voter le règlement intérieur, d'élaborer le projet d'école et de donner son avis sur le fonctionnement de l'établissement pendant le temps scolaire et sur les activités périscolaires.

Le conseil d'école se réunit 2 ou 3 fois dans l'année.

D'autres personnes que celles qui le composent, peuvent assister aux séances lorsque des domaines les intéressant sont abordés : médecin, infirmière, animateur, etc.



D.D.E.N Suresnes (Union locale)

Délégués Départementaux de L'Éducation Nationale

Contact : M. Lefort

patrick@lefort.eu.com

07 81 38 41 47

Le rôle des DDEN (délégué départemental de l'Éducation nationale) est bénévole et sans lien direct avec l'Éducation nationale.

Il consiste à veiller au bien-être des enfants, à leur sécurité et à leur santé au sein de l'établissement scolaire, sans interférer sur le rôle pédagogique des professeurs.

Le DDEN participe aux conseils d'école, note les points soulevés par les parents élus, évite les conflits entre intervenants et veille également au respect des valeurs de la laïcité dans l'établissement et sur les activités périscolaires.

Il vérifie l'hygiène et la sécurité de l'établissement.

Enfin il rend compte au niveau départemental.

5

Maternelles

Les
écoles

Les inscriptions en maternelle s'effectuent du 7 janvier au 29 mars
au service Affaires scolaires, 7 rue du Mont-Valérien.

Le 4 juillet 2019, le projet de loi pour une école de la confiance a été adopté. Il prévoit notamment l'abaissement de l'instruction obligatoire à l'âge de 3 ans, dès la rentrée 2019.

Documents à fournir :

livret de famille ou acte de naissance + justificatif de domicile de moins de trois mois + carnet de santé de l'enfant avec les vaccinations à jour + copie de l'acte de jugement dans son intégralité (en cas de divorce ou de séparation) ou autorisation de l'autre parent + un justificatif de radiation (pour les enfants ayant fréquenté une école hors Suresnes).

Wilson

6 av. du Pdt Wilson
Dir. : M. Rodriguez
01 40 99 15 65

Edouard Vaillant

10 av. Edouard Vaillant
Dir. : M. Lebeslé
01 42 04 00 45

Raguidelles

19 rue du Dr Émile Roux
Dir. : M. Joly
01 42 04 07 85

République

7 rue du Chemin Vert
Dir. : M^{me} Gilles
01 47 72 44 47

Simone Veil

3 rue Alexandre Darracq
Dir. : M^{me} Beau
01 41 18 16 97

Henri Dunant

17 rue du Cdt Rivière
Dir. : M^{me} Laporte
01 45 06 46 33

Saint-Exupéry

77 rue de Verdun
Dir. : NC
01 41 18 17 90

Robert Pontillon

6 rue du Cne Ferber
Dir. : M. Person
01 41 18 19 76

Cottages

32 rue des Cottages
Dir. : M^{me} Baptiste
01 41 18 16 90

Mouloudji

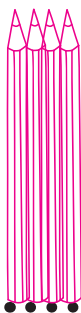
10/12 rue de Sèvres
Dir. : M^{me} Lorenzo
01 41 44 83 86

Honoré d'Estienne d'Orves

47 rue Carnot
Dir. : M^{me} Chanet
01 41 18 38 70

**Noor Inayat Khan
dite «Madeleine»**

10 av. Sisley.
Dir. : M^{me} Barbarre
01 71 04 57 84



À savoir

Afin de contrôler le respect de l'obligation scolaire, chaque année, « à la rentrée scolaire, le Maire dresse la liste de tous les enfants résidant dans sa commune et qui sont soumis à l'obligation scolaire. Les personnes responsables doivent y faire inscrire les enfants dont elles ont la garde » (article L. 131-6 du code de l'éducation).

Les personnes responsables d'un enfant soumis à l'obligation d'instruction, qui n'ont pas inscrit leur enfant dans un établissement scolaire public ou privé et qui désirent l'instruire à domicile, doivent chaque année déclarer au Maire de la commune de résidence et à l'Inspecteur d'académie, Directeur des services départementaux de l'éducation nationale qu'elles feront donner l'instruction dans la famille.

6

Élémentaires

Les inscriptions s'effectuent tout au long de l'année, au service Affaires scolaires, 7 rue du Mont-Valérien.

Documents à fournir :

livret de famille ou acte de naissance + justificatif de domicile de moins de trois mois + carnet de santé de l'enfant avec les vaccinations à jour + copie de l'acte de jugement dans son intégralité (en cas de divorce ou de séparation) ou autorisation de l'autre parent + un certificat de radiation (pour les enfants ayant fréquenté une école hors Suresnes).

Vaillant-Jaurès

6/8 av. Édouard
Vaillant
Dir. : M^{me} Losfeld
01 42 04 20 72

Raguidelles

5/19 rue du Dr Émile
Roux
Dir. : M. Toussaint
01 45 06 65 51

Parc

36 rue du Dr Magnan
Dir. : M^{me} Raimbaud-
Touraine
01 41 18 96 12

Jules Ferry

12 rue Jules Ferry
Dir. : M. Weil
01 41 18 19 00

Berty Albrecht

86 rue Carnot
Dir. : M^{me} Flis Richard
01 41 18 16 98

Robert Pontillon

6 rue du Cne Ferber
Dir. : M. Person
01 41 18 19 76

Cottages

32 rue des Cottages
Dir. :
M^{me} Dupont-Humbert
01 41 18 16 91

Mouloudji

10/12 rue de Sèvres
Dir. : M^{me} Lorenzo
01 41 44 83 86

Honoré d'Estienne d'Orves

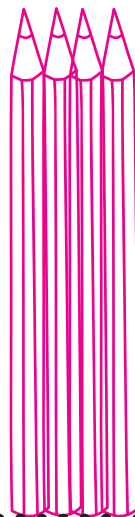
47 rue Carnot
Dir. : M^{me} Chanet
01 41 18 38 70

Noor Inayat Khan dite «Madeleine»

10 av. Sisley
Dir. : M^{me} Barbarre
01 71 04 57 84

Ecole privée Catholique Saint-Leufroy

(de la petite section
maternelle au CM2)
92/96 rue de la
République
Dir. : M^{me} Lavoissière
01 45 06 53 58
(les inscriptions se font
directement auprès de
la directrice)



Collèges

Les collèges sont gérés par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Les inscriptions s'effectuent auprès du chef d'établissement.

Jean Macé

78 rue Carnot
Principal : NC
Principal adjoint :
NC
01 47 72 04 86

Emile Zola

46 av. F. Roosevelt
Principal : M^{me} Steinmetz
Principal adjoint :
M^{me} Ounadjela
01 45 06 12 14

Henri Sellier

7 bd Aristide Briand
Principal : M^{me} Couriol
Principal adjoint :
M. Nesterenko
01 47 72 03 53

SEGPA Sellier

8 av. du Président Wilson
Dir. : NC
01 47 72 26 60

Lycées

Les lycées sont gérés par le Conseil régional d'Île-de-France. Les inscriptions s'effectuent auprès du chef d'établissement.

Paul Langevin

2 rue Payret-Dortail
Proviseur : NC
Prov. adjoint : M^{me} Cuny
01 47 72 20 13

Louis Blériot

(lycée professionnel)
67 rue de Verdun
Proviseur :
M^{me} Berjon-Bailly
Chef de travaux :
M. Wyrwas
01 45 06 21 36

Établissement spécialisé

• SIPFP Section d'initiation
et de 1^{re} formation
professionnelle (ex EMPRO)
Directrice : M^{me} Maillé
70 rue de la Procession
01 45 06 15 09



Les+ à Suresnes

Vie Scolaire

Les classes d'environnement

Chaque année, sur la base du volontariat d'enseignants et après validation pédagogique de l'Inspection de l'Education nationale, des classes d'environnement sont organisées par la Ville de Suresnes.

Elles permettent de poursuivre les activités scolaires habituelles dans un milieu d'accueil et de vie différent qui constitue un support à l'action éducative.

Le développement des outils numériques à l'école

La Ville investit, suivant les directives de l'Education nationale, dans le déploiement d'outils numériques, tableaux numériques interactifs, équipements individuels mobiles en école élémentaire et en bornes multi-média en école maternelle.

Le pédibus®

la démarche Pédibus® fait toujours des adeptes ! Elle permet aux enfants d'effectuer à pied leurs trajets domicile / école en toute sécurité, grâce à un ou plusieurs parents accompagnateurs bénévoles, selon un itinéraire fixe et un planning concerté en fonction de leurs disponibilités. Pour rejoindre une ligne proche de chez vous, créer une ligne vers votre établissement scolaire, devenir accompagnateur ou tout simplement vous renseigner : service Environnement 01 41 18 17 61

RASED

Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté.

Ce dispositif de l'Education nationale regroupe des psychologues de l'Education nationale et des enseignants spécialisés qui interviennent dans les écoles maternelles et élémentaires de Suresnes. L'objectif est de prévenir les difficultés scolaires, d'aider les élèves à entrer dans les apprentissages, d'accompagner les enfants à besoins éducatifs particuliers. Ainsi la réussite de tous les élèves implique un partenariat entre les familles, l'équipe enseignante et les personnels du RASED.

À la rentrée, dans les écoles, un affichage vous permettra de contacter ces personnes, si nécessaire.

C.M.P.P

Le Centre médico psychopédagogique de Suresnes reçoit des enfants et des adolescents ayant des difficultés psychologiques et/ou scolaires, ainsi que leurs parents. Des séances de psychothérapie, d'orthophonie et de psychomotricité sont proposées en fonction des besoins.

Dir. médical : Dr. Bellahouel

Dir. : P. Arpino

132 bd du Mal de Lattre de Tassigny
sur-secretariat@eu-asso.fr

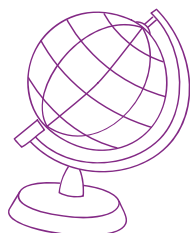
01 45 06 58 52

Unité localisée pour l'inclusion scolaire

La classe d'intégration scolaire est située à l'école élémentaire Jules-Ferry et accueille des enfants porteurs d'un handicap.

Mme Even, enseignante référente Handicap est à la disposition des familles pour toute question concernant la scolarisation de leur enfant porteur de handicap.

01 45 06 09 22



SIAM 92 : SAFEP et SAAAS

Association Fédération APAJH
Ces services médicaux sociaux ont pour mission d'accompagner la socialisation, la scolarisation et l'insertion professionnelle des jeunes malvoyants et aveugles des Hauts-de-Seine de 0 à 20 ans.
Dir. : Mme Milon
14 av. du Gal de Gaulle
92150 Suresnes
siam92@apajh.asso.fr
01 41 44 88 10

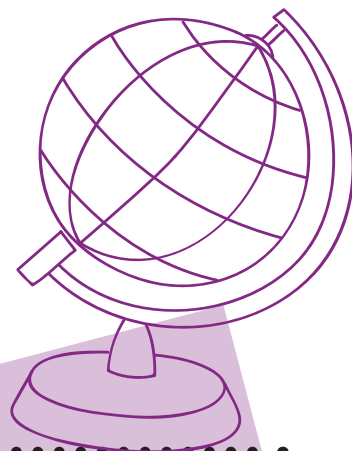
L'action sociale scolaire

Deux assistantes sociales scolaires travaillent dans les écoles maternelles et élémentaires. Elles interviennent auprès des enfants et des familles confrontés à des difficultés

entravant l'épanouissement personnel et scolaire de l'enfant. Elles travaillent en partenariat et facilitent les liens et les échanges entre l'école, la famille, les institutions et les associations.
Espace Départemental d'Action Sociale (EDAS)
18 rue des Bourets
01 46 97 28 55

L'association courte échelle

Cette structure accompagne des élèves de Suresnes dans leur travail scolaire, du CE1 à la terminale.
2 av. Édouard Vaillant
01 45 06 78 24



Le Programme de réussite éducative (P.R.E)

Le Programme de réussite éducative constitue une démarche personnalisée proposée aux familles suresnoises dont les enfants sont âgés de 3 à 12 ans. Il accompagne les enfants et leurs familles dans une dynamique de réussite lorsqu'une difficulté (scolaire, relationnelle, de santé...) passagère ou durable apparaît.

Ce dispositif permet d'accompagner les enfants présentant des «signes de fragilité» dans leur parcours éducatif en prenant en compte la globalité de leur environnement social et familial par la mise en place d'un parcours individualisé et personnalisé.

Ces parcours sont déterminés avec les parents par les acteurs du champ éducatif : le Programme de réussite éducative organise tous les mois une réunion de l'équipe pluridisciplinaire pour étudier les situations et définir les parcours.

Cette équipe pluridisciplinaire est composée de représentants de l'Éducation Nationale (RASED), des assistantes sociales scolaires, de l'Aide Sociale à l'Enfance et du Centre médico-psychopédagogique de Suresnes.

Programme de Réussite Éducative

Service des Affaires Scolaires
Centre administratif
7/9 rue du Mont Valérien

Renseignements :
Coordinateur PRE : M^{me} Philippe
01 41 18 18 42
hphilippe@ville-suresnes.fr

Référent de parcours PRE :
M^{me} Danan
01 41 18 37 45
ddanan@ville-suresnes.fr

9

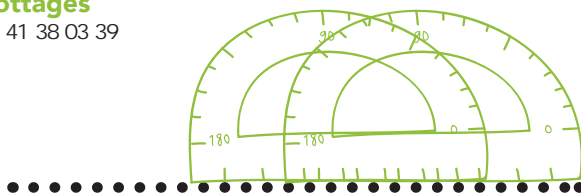
NOUVEAU ! INSCRIPTIONS

Maternelles

Centres d'accueil maternels

Dans chaque école maternelle, un centre d'accueil est organisé de **7h45 à 8h20 et de 16h30 à 18h30**, afin d'aider les parents dont les horaires de travail ne correspondent pas aux horaires scolaires. C'est un lieu de vie facilitateur, intégrateur, riche de possibilités. L'équipe d'animation de chaque centre est composée d'un animateur référent, votre interlocuteur privilégié et d'animateurs qualifiés. Ce temps est supervisé par un directeur d'animation.

- **Henri Dunant**
01 46 97 17 41
- **République**
01 41 18 03 29
- **Saint-Exupéry**
01 41 18 17 92
- **Wilson**
01 47 28 93 83
- **Robert Pontillon**
06 21 52 47 64
- **Raguidelles**
01 42 04 94 04
- **Cottages**
01 41 38 03 39
- **Edouard Vaillant**
01 41 18 19 09
- **Simone Veil**
01 41 18 19 13 / 01 71 04 57 93
- **Marcel Mouloudji**
01 41 44 83 85
- **Honoré d'Estienne d'Orves**
01 41 18 38 72
- **Noor Inayat Khan dite «Madeleine»**
01 71 04 57 86



Temps du

Depuis septembre 2014, compte tenu du taux de fréquentation de la restauration scolaire dans les écoles (**environ 81% en maternelle et 87% en élémentaire**), la pause méridienne se déroule sur 2h, permettant ainsi l'organisation d'un accueil satisfaisant pour tous les enfants. La Ville fait appel à un personnel qualifié nombreux afin de développer un temps plus éducatif et permettre une reprise des apprentissages l'après-midi dans les meilleures conditions pour les enfants.

Au sein des restaurants scolaires suresnois, le repas doit être un moment éducatif et de détente. C'est pourquoi la Ville de Suresnes a souhaité conserver le service de restauration en régie directe.

Temps
Péri-
scolaire

10

Élémentaires

Centres d'accueil élémentaires

Dans chaque école élémentaire, un centre d'accueil est organisé **de 7h45 à 8h20 et de 18h à 18h30**, afin d'aider les parents dont les horaires de travail ne correspondent pas aux horaires scolaires. L'équipe d'animation de chaque centre est composée d'un animateur référent, votre interlocuteur privilégié, et d'animateurs qualifiés. Ce temps est supervisé par un directeur d'animation.

• **Après un 1er temps d'activité (étude, temps d'animation ou atelier CEL) organisé de 16h30 à 18h, un centre d'accueil du soir permettant des départs échelonnés est organisé de 18h à 18h30**, afin que tous les parents puissent venir chercher leurs enfants selon leurs disponibilités. Les activités seront organisées en conséquence par le personnel d'animation afin de trouver un équilibre avec la fin de journée de l'enfant et un retour avec ses parents. En effet, il convient de répondre au mieux aux besoins des familles, tout en respectant le rythme des enfants.

Pour joindre les responsables :

Parc - 01 41 18 96 17

Vaillant-Jaurès - 06 03 60 30 29 / 01 41 18 19 07

Robert Pontillon - 06 21 52 47 64

Honoré d'Estienne d'Orves - 01 41 18 38 72

Berty Albrecht - 01 71 04 58 12

Raguidelles - 01 42 04 94 05

Noor Inayat Khan dite «Madeleine» - 01 71 04 57 86

Cottages - 01 41 38 03 39

Marcel Mouloudji - 01 41 44 83 85

Jules Ferry - 06 27 66 64 14

Les ateliers C.E.L

Ils permettent aux enfants des écoles élémentaires de s'initier à la pratique d'une activité choisie dans le domaine artistique, sportif ou scientifique, et de leur donner envie de poursuivre cette pratique au sein de structures spécialisées.

Des intervenants diplômés, des employés communaux et des enseignants animent ces ateliers proposés sur les 4 jours de la semaine scolaire (arts plastiques, badminton, escalade avec la participation de l'association Suresnes Escalade, théâtre, danse contemporaine, magie, échecs, informatique, cuisine, photographie, etc.).

Un dépliant spécifique à ce programme vous sera remis en début d'année scolaire par l'intermédiaire de l'école de votre enfant.

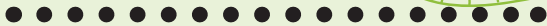
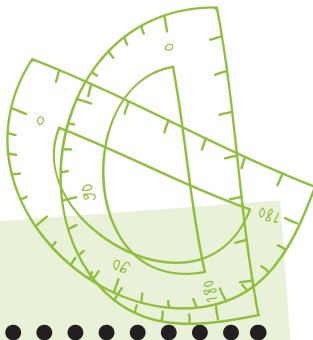
Les études

La Municipalité a souhaité maintenir un temps d'études post-scolaires et répondre aux projets d'école poursuivant une démarche d'accueil périscolaire. Ces actions sont animées par des enseignants et des animateurs du centre de loisirs élémentaire.

L'association Courte Échelle propose elle aussi un soutien scolaire : 01 45 06 78 24

Le 1^{er} temps d'animation

Un centre d'accueil est proposé en alternative à l'étude et aux ateliers du CEL. Afin de développer un projet pédagogique cohérent, ce temps ne permettra pas les départs en cours d'activité. Cela favorisera la réalisation de projets porteurs d'objectifs éducatifs.



repas

3 objectifs

1. qualité alimentaire

(une nourriture saine, équilibrée et variée, un aliment bio à chaque repas)

2. qualité du cadre d'accueil

(personnalisation des locaux adaptée à chaque site)

3. qualité éducative

(proposition de menus thématiques et d'ateliers jeux, B.C.D., etc.).

En novembre 2018, le service restauration de la ville Suresnes s'est engagé dans la démarche « Mon restau responsable® ».

Centres de loisirs maternels

Ils accueillent, les mercredis les enfants suresnois scolarisés en maternelle dont les parents travaillent, suivent une formation ou recherchent un emploi. Il est possible pour les familles, de s'inscrire à la journée complète avec repas, ou à la matinée jusqu'à 12h30 sans repas.

Ce sont des lieux d'accueil qui respectent les besoins et les rythmes de vie de l'enfant et favorisent le développement de sa créativité, de son autonomie et de sa socialisation, par la pratique d'activités diversifiées.

Les enfants doivent être accompagnés entre 7h45 et 9h directement sur la structure et repris entre 17h et 18h30 sur le même lieu.

Les enfants inscrits à la matinée doivent être repris entre 12h et 12h30 sur le lieu du centre de loisirs.

Vous pouvez joindre les responsables tous les jours de la semaine :

Landes

chemin de la Motte
01 45 06 29 20

République

7 rue du Chemin Vert
01 41 18 03 29

Honoré d'Estienne d'Orves

47 rue Carnot
01 41 18 38 72

Saint-Exupéry

77 rue de Verdun
01 41 18 17 92

Robert Pontillon

36 rue Voltaire
06 21 52 47 64

Raguidelles

19 rue du Dr Emile Roux
01 42 04 94 04

Madeleine

10 avenue Sisley
01 71 04 57 86

Wilson

6 av. du Président Wilson
01 47 28 93 83

Vaillant-Jaurès

6/8 av. Édouard Vaillant
01 41 18 19 09 / 06 03 60 30 29

Paul Pagès

32 rue des Cottages
01 41 44 75 93

Simone Veil

3 rue Darracq
01 41 18 19 13

Henri Dunant

17 rue du Cdt Rivière
01 46 97 17 41

Marcel Mouloudji

10/12 rue de Sèvres
01 41 44 83 87

Temps
Péri-
scolaire

12



Les mercredis

LES ENFANTS DE MATERNELLE SONT ACCUEILLIS DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

ATTENTION !

Inscription obligatoire via le portail familles :

suresnes.fr pour fréquenter les centres de loisirs (voir «modalités pratiques»).

Si votre enfant fréquente l'école	Il passera la journée	Il devra être repris entre 17h et 18h30
Cottages	Paul Pagès	Paul Pagès
Henri Dunant	Henri Dunant	Henri Dunant
Simone Veil	Simone Veil	Simone Veil
Estienne d'Orves	Estienne d'Orves	Estienne d'Orves
Saint-Exupéry	Saint-Exupéry	Saint-Exupéry
République	République	République
Saint Leufroy	République	République
Robert Pontillon	Robert Pontillon	Robert Pontillon
Edouard Vaillant	Edouard Vaillant	Edouard Vaillant
Wilson	Wilson	Wilson
Raguidelles	Raguidelles	Raguidelles
Madeleine	Madeleine	Madeleine
Mouloudji	Mouloudji	Mouloudji

Les centres de loisirs Paul Pagès, Honoré d'Estienne d'Orves, Robert Pontillon, Vaillant-Jaurès, Raguidelles, Marcel Mouloudji et Noor Inayat Khan dite « Madeleine » accueillent des enfants de maternelle et d'élémentaire.

Les enfants de l'école « Saint-Exupéry » déjeuneront au sein de l'école Noor Inayat Khan dite «Madeleine».



Centres de loisirs élémentaires

Ils accueillent, les mercredis les enfants suresnois scolarisés en élémentaire.

Il est possible pour les familles, de s'inscrire à la journée complète avec repas, ou à la matinée jusqu'à 12h30 sans repas.

Au sein de ces centres, les enfants peuvent s'initier les mercredis par une pratique ludique, à des activités variées et enrichissantes. Ils bénéficient également de nombreuses sorties.

Les enfants doivent être accompagnés entre 7h45 et 9h directement sur la structure et repris entre 17h30 et 18h30 sur ce même lieu.

Les enfants inscrits à la matinée doivent être repris entre 12h et 12h30 sur le lieu du centre de loisirs.

Vous pouvez joindre les responsables tous les jours de la semaine :

Secrétariat
01 45 06 29 20

Landes
chemin de la Motte
01 45 06 29 20

Parc
36 rue du Dr Magnan
01 41 18 96 17

Vaillant-Jaurès
6/8 Avenue Edouard Vaillant
06 03 60 30 29

Robert Pontillon
36 rue Voltaire
06 21 52 47 64

Paul Pagès
32 rue des Cottages
01 41 44 75 93

**Honoré d'Estienne
d'Orves**
47 rue Carnot
01 41 18 38 72

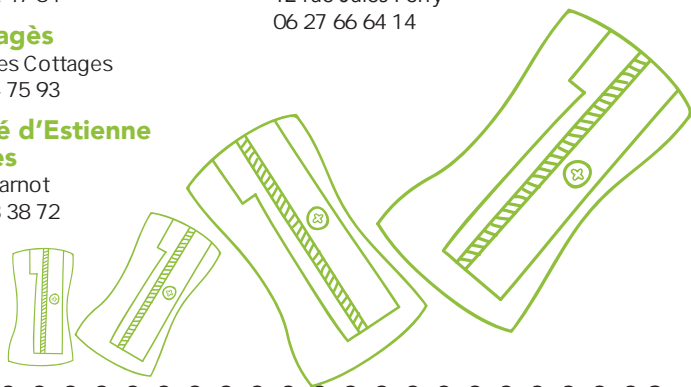
Berty Albrecht
86 rue Carnot
01 71 04 58 12

Raguidelles
19 rue du Dr Émile Roux
01 42 04 94 05

Madeleine
10 avenue Sisley
01 71 04 57 86

Marcel Mouloudji
10/12 rue de Sèvres
01 41 44 83 87

Jules Ferry
12 rue Jules Ferry
06 27 66 64 14



Les mercredis

LES ENFANTS EN ÉLÉMENTAIRE SONT ACCUEILLIS DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

ATTENTION !

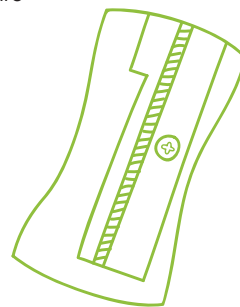
Inscription obligatoire via le portail familles :

suresnes.fr pour fréquenter les centres de loisirs (voir «modalités pratiques»).

Si votre enfant fréquente l'école	Il passera la journée	Il devra être repris entre 17h30 et 18h30
Cottages	Paul Pagès	Paul Pagès
Jules Ferry	Jules Ferry	Jules Ferry
Mouloudji	Mouloudji	Mouloudji
Estienne d'Orves	Estienne d'Orves	Estienne d'Orves
Berty Albrecht	Berty Albrecht	Berty Albrecht
Saint Leufroy	Parc	Parc
Robert Pontillon	Robert Pontillon	Robert Pontillon
Vaillant-Jaurès	Vaillant-Jaurès	Vaillant-Jaures
Raguidelles	Raguidelles	Raguidelles
Madeleine	Madeleine	Madeleine
Parc	Parc	Parc

Les centres de loisirs Paul Pagès, Honoré d'Estienne d'Orves, Robert Pontillon, Vaillant-Jaurès, Raguidelles, Marcel Mouloudji et Noor Inayat Khan dite « Madeleine » accueillent des enfants de maternelle et d'élémentaire.

Les enfants de l'école du Parc déjeuneront au sein de l'école République.



TEMPS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES 2019/2020

LUNDI & MARDI	JEUDI & VENDREDI
7h45-8h20 Centre d'accueil du matin	7h45-8h20 Centre d'accueil du matin
8h20-8h30 Accueil des élèves	8h20-8h30 Accueil des élèves
8h30-11h30 Enseignements	8h30-11h30 Enseignements
11h30-13h20 Pause méridienne	11h30-13h20 Pause méridienne
13h20-13h30 Accueil des élèves	13h20-13h30 Accueil des élèves
13h30-16h30 Enseignements	13h30-16h30 Enseignements
16h30-18h	16h30-18h
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maternelle ✓ Élémentaire 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maternelle ✓ Élémentaire
Centre d'accueil du soir avec départ échelonnés	Centre d'accueil du soir avec départ échelonnés
Atelier CEL, étude ou 1 ^{er} temps d'animation	Atelier CEL, étude ou 1 ^{er} temps d'animation
Centre d'accueil avec départs échelonnés	Centre d'accueil avec départs échelonnés
18h-18h30	18h-18h30



Séjours vacances

La Ville, par l'intermédiaire de sa Caisse des écoles, propose des séjours de vacances pendant les congés scolaires de Noël et d'été pour les écoliers et adolescents.

Une information est transmise aux familles avant chaque séjour via l'établissement scolaire.

Rappel : pour les familles bénéficiaires, il existe le ticket « coup de pouce loisirs » délivré par la CAF pour aider au financement d'une inscription.

Service Activités périscolaires et éducatives - 01 41 18 15 56

Référente handicap

Afin d'accueillir les enfants en situation de handicap dans les meilleures conditions, sur les temps périscolaires ou sur les centres de loisirs les mercredis et pendant les vacances, les familles sont invitées à prendre contact avec Sandrine Rougié

01 41 18 37 97 - srougie@ville-suresnes.fr

Centres de loisirs vacances

Ils accueillent pendant les vacances scolaires, les enfants suresnois scolarisés en maternelle et en élémentaire dont les parents travaillent, suivent une formation ou recherchent un emploi. Ce sont des lieux d'accueil qui respectent les besoins et les rythmes de vie de l'enfant et favorisent le développement de sa créativité, de son autonomie et de sa socialisation, par la pratique d'activités diversifiées.

Où accompagner votre enfant ?

L'école où sera accueilli votre enfant pendant les vacances scolaires vous sera communiquée sur suresnes.fr et dans les écoles quatre semaines avant la date des vacances concernées.

Les enfants doivent être accompagnés dans un centre d'accueil entre 7h45 et 8h15 ou jusqu'à 9h directement sur la structure et repris entre 17h (17h30 pour les élémentaires) et 18h30 sur ce même lieu.

Loisirs
et
Services
pour tous

16



Dans le cadre du projet éducatif de la Ville, Suresnes Animation, centre social multi-sites, développe son action d'animation de proximité au cœur des quartiers, ainsi que l'information, l'orientation et la participation active des habitants dans une démarche collaborative.

Suresnes Animation propose aux enfants, adolescents, adultes et familles un large choix d'activités adaptées à tous les âges dans les domaines des loisirs, de l'animation, du multimédia, du lien social, etc.

Suresnes Animation assure la gestion de :

- 3 maisons de quartier
- 1 espace jeuneS
- 1 Cyberesp@ce
- 1 Ludothèque
- 2 structures d'échanges relais (Femmes Relais Caron, Relais de Sarah)

Les ateliers après l'école des mardis, jeudis et/ou vendredis

• 6/11 ans et 11/15 ans

L'accueil se fait dès la sortie de l'école. Ils se déroulent les mardis, jeudis et/ou vendredis de 16h à 18h30. Votre enfant peut participer à des ateliers de détente, ludiques, artistiques et créatifs sur une des trois maisons de quartier.

L'inscription se fait auprès de la maison de quartier de votre choix.

Renseignez-vous sur place pour connaître le détail et les jours correspondant à chaque atelier proposé.

L'accueil de loisirs du mercredi, samedi et en période de vacances (ateliers extrascolaires) :

• Pour les 6/11 ans

Les enfants sont accueillis et encadrés par une équipe d'animateurs diplômés, sur l'une des trois maisons de quartier (Sorbiers, Chênes, Gambetta). Le centre est un lieu de vie collective, le projet d'animation favorise l'expression et la créativité de chacun en proposant des activités de loisirs, artistiques, sportives de plein air, des sorties, des visites, etc.

Des mini-séjours sont organisés pendant les vacances de printemps et en juillet.

Horaires :

Vacances scolaires

lundi au vendredi : 8h30-12h/13h30-18h

Hors vacances scolaires

mercredi : 13h30-18h

samedi : 9h30-12h/13h30-18h

Les enfants ne pouvant rentrer chez eux pour déjeuner, peuvent être accueillis au sein des maisons de quartier entre 12h et 13h30 sous réserve que les parents leur fournissent un pique-nique.

Les samedis en familles

Les maisons de quartier développent des actions pour favoriser les loisirs et les échanges entre parents et enfants. Ces temps s'organisent autour d'ateliers, de jeux, d'activités sportives, artistiques ou d'expression les samedis. La participation en famille est gratuite sous réserve d'être adhérent à Suresnes Animation.

• Pour les 11/15 ans

Les jeunes sont accueillis sur l'une des trois maisons de quartier (Sorbiers, Chênes ou Gambetta) dans un espace spécifique réservé aux adolescents. Tout au long de l'année, des projets d'animation artistiques, culturels, sportifs sont proposés ainsi que des mini-séjours pendant les vacances de printemps et en juillet.

Horaires :

Vacances scolaires

Lundi au vendredi
8h30-12h / 13h30-18h

Tout au long de l'année, les maisons de quartier et l'espace jeuneS sont ouverts pendant les vacances scolaires.

La maison de quartier des Sorbiers vous accueille durant le mois d'août.

Hors vacances scolaires

Mercredi 13h30-18h
Samedi 8h30-12h / 13h30-18h

• Les mini-séjours

Pendant les vacances scolaires de printemps et d'été les jeunes de 6-11 ans et de 11 à 15 ans ont la possibilité de participer à des mini-séjours. Les plus jeunes partiront pour une nuit et deux jours tandis que les adolescents partiront trois jours et deux nuits.

suite



suite

Suresnesanimation.net

Les cours et ateliers

Ils s'adressent à tous les publics et se déroulent dans les 3 maisons de quartier.

Ils sont encadrés par des animateurs techniciens spécialisés et favorisent l'échange, la convivialité et l'apprentissage.

Plus d'infos : suresnesanimation.net
ou 01 46 25 02 09

L'animation tout public

Tout au long de l'année, des rencontres, animations, événements, festivités, etc. sont organisés par les maisons de quartier, en journée ou en soirée. Se rapprocher des maisons de quartier pour découvrir tous les projets et autres accueils spécifiques proposés.



Les sites de Suresnes Animation

Tout public. Un programme mensuel est disponible sur chaque Maison de Quartier et sur notre site Internet suresnesanimation.net

• **Maison de quartier Les Sorbiers**

01 45 06 64 51 - 5 allée des Platanes,
Sente des Sorbiers.
sorbiers@suresnes.ifac.asso.fr

• **Maison de quartier Les Chênes**

01 42 04 75 56
5 rue L. R. Nougier
chenes@suresnes.ifac.asso.fr

• **Maison de quartier Gambetta**

01 42 04 20 96
27 rue Gambetta
gambetta@suresnes.ifac.asso.fr

• **L'espace jeuneS**

01 41 18 15 25
6 allée des Maraichers
espace-jeunes@suresnes.ifac.asso.fr

Nouveau !

À partir de janvier 2020, un nouvel espace jeuneS pour les 15/25 ans s'installera sur 200m2 dans l'extension de la maison de quartier des Sorbiers !

• **Cyberesp@ce**

Cet espace tout public propose un accès libre à Internet et aux logiciels de bureautique ainsi qu'un programme d'ateliers d'initiation et une assistance à l'utilisation d'un ordinateur.

01 47 72 26 63

1 place Stalingrad
cyberspace@suresnes.ifac.asso.fr

• **La ludothèque**

C'est un espace culturel et éducatif entièrement dédié aux jeux, des tout petits jusqu'aux adultes. Elle vous permet d'apprendre, de découvrir, de jouer sur place ou d'emprunter des jeux. Des créneaux d'ouverture sont réservés aux groupes, aux assistantes maternelles (l'accueil boutchou) et aux familles.

Maison de quartier Les Sorbiers

01 45 06 00 92

5 allée des Platanes

ludo@suresnes.ifac.asso.fr

Durant les 6 premiers mois de l'année (septembre à décembre), les accueils de la maison de quartier des Sorbiers sont délocalisés en raison des travaux d'agrandissement de la maison de quartier pour la création du 2^e espace jeuneS de la Ville.

Ainsi :

- Les accueils de loisirs primaires s'organiseront directement au sein de l'école Vaillant Jaurès
- Les accueils adolescents seront organisés au 27 ter rue Albert Caron
- La ludothèque accueille le public au Square Saint Vincent
- Les cours et ateliers seront organisés dans des locaux proches du marché Albert Caron.

Pour tout renseignement, merci de contacter le 01 45 06 64 51

Loisirs
et
Services
pour tous

18

Le CCJ

Le Conseil communal de la jeunesse (CCJ), présidé par le Maire, est une instance participative composée d'une soixantaine de **jeunes suresnois âgés de 10 à 20 ans qui participent à la vie locale.**

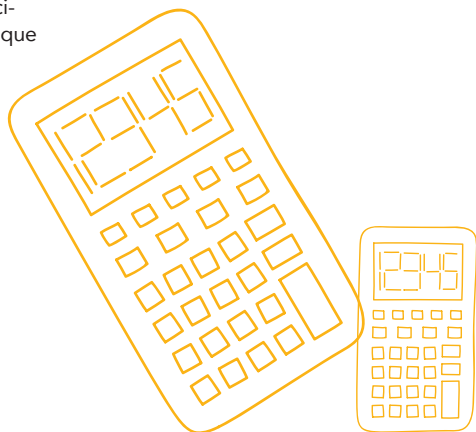
Il a pour objectif l'apprentissage de :

- la citoyenneté et la démocratie par l'appréhension de la démarche électorale, de l'engagement auprès des citoyens en agissant pour la collectivité et par la découverte du fonctionnement des institutions,
- la tolérance par l'écoute et le respect de la parole de l'autre.

Le CCJ est réparti en 5 commissions thématiques (Art et Culture / Sport, Santé, Prévention / Humanitaire et Solidarité / Environnement et Citoyenneté / et Communication). Il propose des actions de solidarité, de sensibilisation ou encore des projets culturels et environnementaux. La nature et l'avancée des projets sont présentées 3 fois dans l'année à l'occasion de plénières auxquelles assistent les élus Municipaux, l'exécutif des collèges et lycées, ainsi que les parents d'élèves.

Inscription et renseignements auprès du service Jeunesse-Animation

6 allée des Maraichers - 01 41 18 15 25
[facebook.com/suresnesjeunes](https://www.facebook.com/suresnesjeunes)



Pour les plus grands

L'espace jeuneS

Les jeunes Suresnois de 15 à 25 ans disposent, depuis 2013, d'un lieu qui leur est dédié.

L'espace jeuneS, leur propose de retrouver sur 300 m², **trois acteurs majeurs de la politique jeunesse à Suresnes :**

- l'espace loisirs,
- Suresnes Information Jeunesse (SIJ),
- la Mission Locale (Maison de l'emploi Rueil-Suresnes).



3 thématiques fortes ont été définies :

- les loisirs,
- l'information,
- l'insertion professionnelle, afin de couvrir l'ensemble des intérêts des jeunes de cette tranche d'âge.

Les jeunes disposent ainsi d'un endroit bien à eux, pour se retrouver entre amis et discuter après les cours. Sur place, ils peuvent également se documenter, suivre des ateliers ou des stages.

Ils y trouvent aussi les services traditionnels du Bureau Information Jeunesse (information, aide aux projets, relais baby-sitting). Ils peuvent également bénéficier d'un accompagnement au projet. Tout est mis en œuvre pour développer l'autonomie des jeunes.

Le Conseil Communal de la Jeunesse qui participe à la vie locale en s'investissant dans des projets siège à l'espace jeuneS. Autre point fort, la présence de la Mission Locale leur offre l'opportunité de bénéficier des services spécifiques dans les domaines de l'insertion professionnelle, de la formation et de la définition de projets.

Le Zik studio rattaché à l'espace loisirs offre deux salles insonorisées pour les répétitions et l'accompagnement des mélomanes Suresnois.

Espace loisirs

Hors vacances scolaires du mardi au samedi :

Temps d'accueil libre :

- les mardis et jeudis de 15h à 17h
- les mercredis vendredis et samedis de 15h à 19h

A ateliers thématiques :

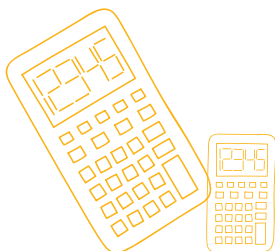
- les mardis et jeudis de 17h à 19h.

Durant les vacances scolaires :

Du lundi au vendredi : de 15h à 19h

NOUVEAU !

À partir de janvier 2020, un nouvel espace jeuneS pour les 15/25 ans s'installera sur 200m² dans l'extension de la maison de quartier des Sorbiers !



20

Loisirs
et
Services
pour tous

2 espaces d'accueil, d'information et de documentation :

• un **Point Information Jeunesse (PIJ)** et un **Bureau Information Jeunesse (BIJ)** accueillent, de façon entièrement libre et anonyme, les jeunes mais aussi les plus grands pour toute recherche d'informations et de documentations dans les domaines suivants : métiers, enseignement, jobs, stages, droits, logement, santé, culture, loisirs, vacances, Europe, etc

PIJ Payret

01 45 06 41 38
13 rue Payret- Dortail
pijpayret@sij.asso.fr

BIJ espace jeunes

01 47 72 35 73
6 allée des Maraichers
bij@sij.asso.fr

SIJ, c'est également :

- Un dispositif d'aide à la recherche de jobs et de stages pour guider les jeunes dans leurs démarches, la consultation d'annonces, la rédaction de CV et de lettres de motivation.
- « Actif'jeunes », un dispositif d'accompagnement pour aider les jeunes de 15 à 25 ans à construire réaliser et valoriser leurs projets.

• « Relais baby-sitting et aide aux devoirs », des dispositifs pour mettre en relation des particuliers et des jeunes par le biais d'annonces, d'informations et de documentation.

• De nombreuses manifestations, projets et ateliers, à l'échelle de la ville ou au sein des collèges et lycées de Suresnes : Rencontres Parents/Baby-sitters à la rentrée, Forum des Jobs et Forum des Formations au printemps, Forum Santé au début de l'été, Visites en entreprises, Dispositif « Facili'stage », Prévention du harcèlement, Formation des délégués, ...

Les 15/25 ans sont connectés !

Le **page Facebook Suresnes Jeunes** permet de se tenir informé en temps réel et de suivre au jour le jour l'actualité de la jeunesse suresnoise.

Retrouvez le planning d'activités, mais aussi les albums photos et les concours organisés par la Ville. **Grâce au site de la Ville suresnes.fr**, les jeunes Suresnois sont toujours connectés à la vie suresnoise. École, sports, voyages, culture, stages ou premier emploi, tous les sujets y sont développés.



Les 15/25 ont leur carte jeuneS

Début mai 2016 a été lancée à Suresnes la carte jeuneS.

Dédiée aux jeunes de 15 à 25 ans, gratuite et nominative, elle leur permet d'obtenir des réductions auprès de certains commerçants et infrastructures de loisirs de la Ville (piscine, théâtre, cinéma, etc.). Les jeunes intéressés sont invités à se rendre à L'espace jeuneS afin d'obtenir leur carte.

Quand l'école est finie !

Service des sports

44 disciplines proposées par 59 associations, 3 stades, 2 centres sportifs avec gymnase dont un avec 2 dojos et piscine, 3 gymnases, 2 clubs de tennis, 1 centre équestre, Terrains en accès libre (skate Park, terrains de proximité).

Liste sur le site de la ville : suresnes.fr rubrique Mes loisirs

• **Académie des Activités Aquatiques :** apprentissage et perfectionnement de la natation (enfants à partir de 5 ans et adultes) et cours d'aquagym.
Renseignements et inscriptions : au 01 41 18 15 27

Suresnes Sports-IMEPS

• **École des Sports :** découverte et initiation de différentes disciplines sportives le samedi matin pour les enfants de 4 à 12 ans et cours de roller à partir de 5 ans.
Renseignements et inscriptions : au 01 42 04 76 96 ou www.kananas.com/suresnessports-imeps

Directeur de pôle :

Benoît Rohée

Chef de service :

Julia Crélot

Conservatoire

Conservatoire municipal de musique, de danse et d'art dramatique.

Établissement d'enseignement spécialisé dans les différentes disciplines de la musique, de la danse et de l'art dramatique ; reconnu à rayonnement communal par le Ministère de la Culture-Direction générale de la création artistique.

30 disciplines individuelles et 11 pratiques collectives

Missions

- favoriser l'éveil des plus petits à la musique et à la danse (à partir de 6 ans),
- proposer l'enseignement d'une pratique musicale, chorégraphique ou d'art dramatique aux jeunes et aux adultes en permettant l'éclosion de futurs professionnels ou d'amateurs actifs, éclairés et enthousiastes,
- favoriser la rencontre des musiciens, danseurs et acteurs Suresnois déjà formés en mettant à leur disposition les moyens d'exercer leurs pratiques artistiques.

Pour tout musicien ne suivant pas les cours du Conservatoire, accès possible à des studios de répétitions en fonction des plannings.

Directeur : M. Bruno Garlej

1 place du Puits d'Amour

tél. : 01 47 72 58 61

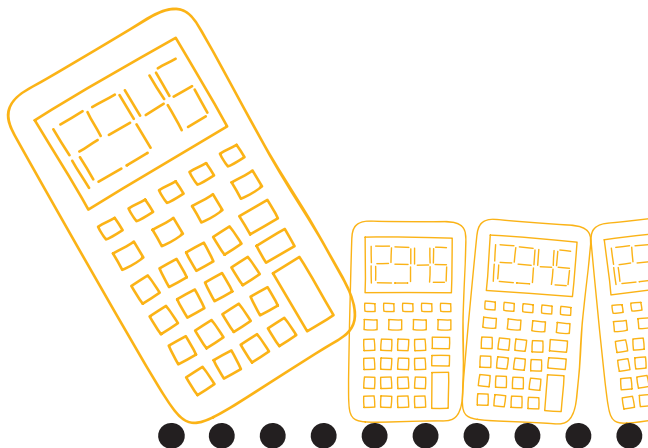
fax : 01 47 18 37 75

conservatoire@ville-suresnes.fr

www.conservatoire.ville-suresnes.fr

Loisirs
et
Services
pour tous

22



Musée d'histoire urbaine et sociale de Suresnes

Pour découvrir le patrimoine suresnois et son histoire, le MUS propose des visites et ateliers de ses collections permanentes ainsi que des balades urbaines, notamment la cité-jardins de Suresnes où vous pourrez visiter un appartement des années 30 reconstitué.

Le public scolaire et périscolaire est accueilli du mardi au vendredi de 9h à 17h, pour des visites et ateliers ludiques et adaptés à leur projet. Vous pouvez consulter le programme des activités proposées sur le site du MUS.

Le MUS met aussi à disposition des chercheurs et des élèves son centre de documentation, ouvert les mercredis et samedi de 14h à 18h.

Cette année le MUS propose une exposition sur l'architecture scolaire intitulée : Bâtir l'école, architecture et pédagogie 1830-1939 du 13 novembre au 21 juin 2020.

Directrice : M^{me} Marie-Pierre Deguillaume
MUS

01 41 18 37 37

mus@ville-suresnes.fr

1 place de la gare de Suresnes-Longchamp
92151 Suresnes cedex

Plus d'informations sur : mus.suresnes.fr

Arts plastiques

L' école d'arts plastiques propose les cours suivants :

- **De 4 à 11 ans**

Survol des techniques d'arts plastiques, peinture, modelage, et dessin.

- **Pour les adolescents**

Peinture, modelage, dessin, photo numérique, vidéo et design.

- **Pour les adultes**

Dessin, modelage, céramique, arts graphiques, peinture et histoire de l'art.

Dir. : M. Jean-Luc Degonde

Passerelle des Arts

01 41 18 18 73

9 av. du Gal de Gaulle

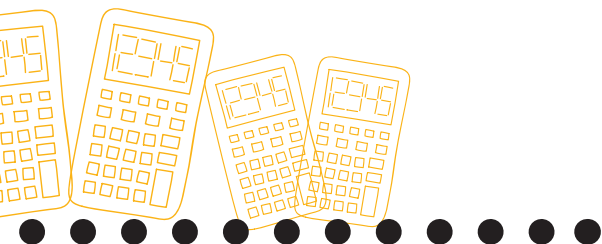
cthibault@ville-suresnes.fr

Club Gavroche

27 rue Albert Caron

Club des Très Bourgeois

30 rue de la Liberté



suite

Quand l'école est finie !

Médiathèque

Les collections

L'accès aux bibliothèques et la consultation sur place des documents sont gratuits pour tous. Vous trouverez tous les supports actuels : livres, revues, partitions, disques compacts, CD Roms, DVD, etc.

L'inscription

Si vous souhaitez emprunter des documents, l'inscription se fait sur place, à l'accueil. Elle est valable un an. Votre carte d'abonné est valable sur tout le réseau.

Les animations

pour la jeunesse (hors temps scolaire)

• des bébés lecteurs

les samedis : 10h40-11h pour les 0-18 mois ;
11h10-11h40 pour les 18mois-3 ans
les mercredis 10h45-11h15 pour les 0-3 ans

• pour les plus grands à partir de 4 ans des contes « il était une fois », des ateliers scientifiques et numériques, des spectacles ainsi que des événements ponctuels dans le cadre de manifestations thématiques.

Sur le temps scolaire

• Pour les enseignants et leurs élèves : au choix sur inscription des séances découvertes et thématiques

Directeur : M. Julien Pauthe
5 rue Ledru-Rollin
mediatheque@ville-suresnes.fr
Renseignements et programme :
01 41 18 16 69

Bibliothèque de quartier

Les Sorbiers

01 45 06 19 87
5 allée des Platanes
mediatheque-suresnes.fr

Le Capitole

Le complexe cinématographique en centre ville est équipé de 4 salles climatisées, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les cartes illimitées Gaumont et UGC y sont acceptées, un tarif préférentiel pour les enfants de moins de 15 ans est proposé tous les jours de la semaine à toutes les séances. Chaque semaine un film est proposé en direction des jeunes spectateurs. Le programme est disponible sur le site de la Ville suresnes.fr et sur celui du cinéma cinema-lecapitole.com.

Inscrivez vous directement à la newsletter du Capitole sur leur site afin de recevoir le programme par mail. Retrouvez aussi toute l'actualité du cinéma facebook/LeCapitole-Suresnes

L'opération «Ciné-Goûter» propose aux enfants de découvrir, à un tarif préférentiel, des films de qualité, choisis spécialement pour eux. Ces films font l'objet d'une animation en salle (présentation, discussion) et sont suivis d'un débat et d'un goûter.

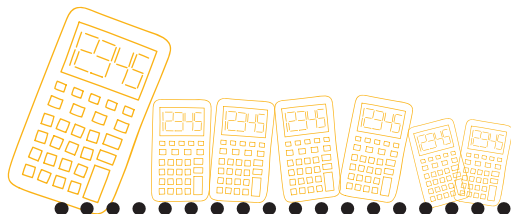
Les professeurs des écoles, collèges et lycées ont la possibilité de joindre le cinéma en passant par le site internet pour réserver des films à l'af f che ou sur demande tout au long de l'année et à un tarif de groupes.

3 rue Ledru Rollin
Réservation groupe
01 47 72 42 42

Programmation et gestion :
M^{me} Claudine Cornillat
Directeur : M. Éric Jolival

Loisirs
et
Services
pour tous

24



Théâtre de Suresnes Jean Vilar

Le Théâtre de Suresnes Jean Vilar situé dans la Cité-jardins, propose aux enfants, dès 4 ans, de se familiariser avec le spectacle vivant.

Pour cela, il permet d'octobre à juin :

- pour les tous petits : d'assister, 2 mercredis après-midis dans l'année, à des spectacles conçus pour eux exclusivement (contes, marionnettes, théâtre d'ombre...),
- pour les familles : les samedis et dimanches, des spectacles de théâtre, musique, cirque, danse et danse hip hop avec le festival Suresnes cités danse (exceptionnellement hors les murs en 2020 au Théâtre André-Malraux de Rueil-Malmaison).

■ Pour les petits, de 4 à 10 ans

Deux « Mercredis au Théâtre » à 14h30 sont proposés : théâtre, marionnettes, contes, musique.

Mais il est où le do ? le 18 mars et *Timée et les semeurs d'étoiles* le 29 avril (tarif 4€ - adulte accompagnateur : 8€).

■ Pour les spectacles à voir en famille à 15h, 17h, 18h30 ou 21h :

Tarifs Enfants (- 12 ans) :

Tarif A : 13 € ; Tarif B : 10€

Tarifs Jeunes (- 26 ans) :

Tarif A : 15 € ; Tarif B : 12€

■ À noter : pour les collégiens

Les collégiens peuvent utiliser le **Pass 92**, dispositif mis en place par le département des Hauts-de-Seine, pour régler les places de spectacles.

Les partenaires du Théâtre de Suresnes Jean Vilar :

- Conseil départemental des Hauts-de-Seine (dispositifs «EVP : Eteignez vos portables», «Pass Hauts-de-Seine»)
- L'Inspection académique, le conseil départemental et la Mairie de Suresnes dans le cadre du dispositif «Traverses 92» : rencontre de l'école, des arts, de la culture et du territoire, la DAAC du Rectorat de Versailles.

Chaque saison, les programmes sont consultables sur theatre-suresnes.fr

Réservation : sur le site, au 01 46 97 98 10 ou au guichet (jusqu'à janvier à la Médiathèque de Suresnes et à partir de janvier au Théâtre).

Parking gratuit à l'arrière du Théâtre (stade Maurice-Hubert) pour chaque représentation.

Théâtre de Suresnes Jean Vilar
Direction : M. Olivier Meyer
16 place Stalingrad

Vie Associative

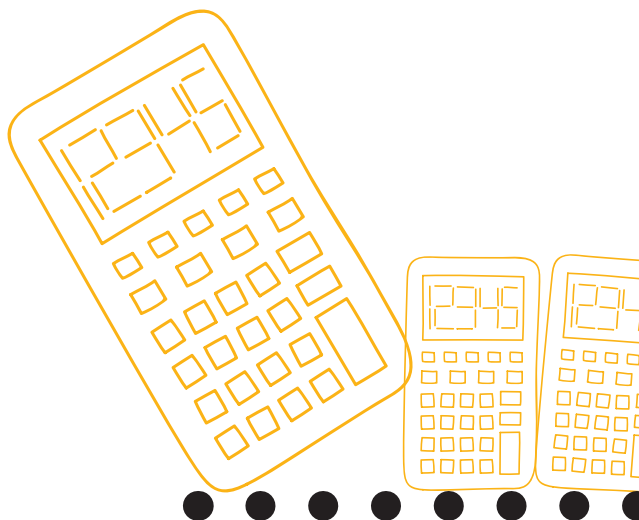
La ville de Suresnes abrite un réseau riche et varié de plus de 350 associations évoluant dans des nombreux domaines (culture, sports, loisirs).

Si vous êtes à la recherche d'informations sur les activités qu'elles proposent, souhaitez monter votre propre association ou rechercher des subventions pour la développer, n'hésitez pas à franchir le seuil du service Vie associative ! Si l'engagement associatif n'est pas votre actualité du moment, le service se tient aussi à votre disposition pour la location d'une salle municipale ou une demande de tournage.

Afin de bénéficier des actualités les plus récentes au sujet de la vie associative suresnoise, inscrivez-vous à l'infolettre sur le site Internet de la Ville (à gauche sur la page du site) !

Service Vie associative, Vie des quartiers et Recherche de financements
2 rue du Clos des Ermites
01 41 18 19 42

Accueil de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
du lundi au jeudi et jusqu'à 17h le vendredi



Centres d'accueil maternels et élémentaires

Inscriptions en ligne via le portail familles à partir du 15 juillet jusqu'au 25 août 2019, puis directement auprès des animateurs présents dans chaque école.

L'accès est réservé en priorité : aux enfants dont les parents travaillent, poursuivent une formation ou recherchent un emploi, et aux familles ayant au moins 3 enfants à charge et dont un responsable légal peut justifier d'une activité professionnelle.

Études

Inscriptions en ligne via le portail familles à partir du 15 juillet et jusqu'au 25 août 2019, puis directement auprès du directeur de l'école.

Restaurant scolaire

L'inscription se fait par Internet, via le Portail familles sur toutsuresnes.fr

Les règles d'inscription

L'agenda de réservation est ouvert à compter du 15 juillet

- La réservation se fait par le choix d'un forfait sur 10 mois : un jour, deux jours, trois jours ou quatre jours fixes par semaine. Toute autre fréquentation sera facturée selon le tarif « fréquentation exceptionnelle » et doit faire l'objet d'une autorisation expresse du directeur d'école.
- Pour que le choix du forfait soit applicable dès la rentrée scolaire, l'inscription à la restauration scolaire doit être effectuée entre le 15 juillet et le 25 août 2019.
- Une modification du forfait ou une nouvelle inscription est possible en cours d'année. Dans ce cas, elle ne s'applique qu'au 1er jour du mois suivant la démarche d'inscription ou de modification.
- Les demandes de modification effectuées via le portail familles doivent être validées par le service Activités périscolaires et éducatives. Au-delà d'une modification dans l'année, un justificatif sera demandé.
- Les familles qui ne sont pas prioritaires pour fréquenter la restauration scolaire doivent faire une demande écrite à partir du formulaire en cliquant sur le lien correspondant. Elle sera étudiée par l'adjointe au Maire déléguée à l'Action scolaire, périscolaire et éducative.

Centres de loisirs

L'inscription est obligatoire pour fréquenter un centre de loisirs municipal.

- Les inscriptions se font par internet, via le Portail familles de la Ville suresnes.fr rubrique démarches en ligne : Compte famille

Règles d'inscription :

- L'inscription pour le mercredi se fait à la journée (repas compris) ou demi-journée (matin sans repas) en période scolaire, et à la journée (repas compris) pendant les vacances scolaires, dans la limite des places disponibles.
- Le planning précis des inscriptions est consultable sur suresnes.fr (rubrique Mon enfant/Vie périscolaire/Centres de loisirs)
- Le nombre de places par centre est limité, en fonction de la capacité d'accueil. L'agenda de réservation ne sera pas accessible dès lors qu'il n'y aura plus de place disponible le jour souhaité.
- Pour les mercredis : il est possible d'effectuer une inscription, de la modifier ou de l'annuler jusqu'au vendredi minuit d'une semaine S pour le mercredi de la semaine S+1 (soit 5 jours plus tard).
- Pour les vacances scolaires : l'agenda est ouvert à la rentrée des vacances précédentes. L'inscription est possible jusqu'à 2 semaines avant le 1er jour des vacances scolaires. (Planning sur suresnes.fr).
- Des modifications ou annulations sont possibles avant la clôture des inscriptions, soit jusqu'à 2 semaines avant le 1er jour des vacances scolaires.

inscriptions

26